

## LA MARNE

### La Coulée verte évoquée au conseil municipal

Les élus, lors du conseil municipal du vendredi 14 décembre, ont été informés que dans le cadre des travaux d'aménagement de la Coulée verte, la commune a sollicité l'intervention du Sydela (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique) pour la fourniture et la pose du matériel d'éclairage public. « Nous restons dans le cadre du marché global, il nous reste à valider ces travaux de finition », devait préciser Jean-Marie Bruneteau. Après débat, les élus ont approuvé l'accord de participation financière d'un montant de 25 344 euros.

**Convention de crédit.** Dans l'objectif de financer le lotissement la Coulée verte, une convention avait été souscrite avec le Crédit agricole d'un montant de 650 000 euros étalé sur trois ans. Afin de poursuivre la tranche 2 et d'entamer la tranche 3, il est proposé à l'assemblée de proroger cette convention qui s'achève le samedi 22 décembre. Le montant en est identique tout comme la durée qui est de trois ans. Il est précisé que 100 000 euros ont été tirés à ce jour. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## MACHECOUL-SAINT-MÊME

# Des zones tampons au Falleron



Emmanuel Dubois, agriculteur, explique l'intérêt des zones tampons.

L'Association pour le développement de la baie de Bourgneuf (ADBVB), la Fédération des chasseurs de Vendée (FDC85), le Syndicat d'aménagement hydraulique Sud Loire (SAH) sont « au chevet » de la rivière Le Falleron, ses affluents, et de son bassin-versant amont, situés entre les départements de la Vendée (Grand'Landes, Falleron, Froidfond, La Garnache) et de la Loire-Atlantique (Touvois, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Paulx, Machecoul-Saint-Même). En unissant leurs compétences, ces trois structures viennent de poser un diagnostic concernant le cours

d'eau, les haies bocagères et les risques de transfert par ruissellement sur ce secteur. En parallèle des travaux sur le cours d'eau, un programme de restauration du bocage (plantation et renforcement de haies) et de mise en place de dispositifs tampons (fossé à redents, fossé fermé, bande végétalisée...) sont actuellement proposés aux propriétaires et exploitants agricoles volontaires de ce secteur, pour limiter les risques de transferts de pollution vers ce cours d'eau.

### Journée d'échanges

Afin de visualiser ce type d'aménagements et disposer d'un retour d'expériences, l'ADBVB a organisé le

6 novembre dernier une journée d'échanges dans les côtes d'Armor, sur les « zones tampons » et leur rôle de régulation (inondation/assecs) et d'épuration de l'eau (limitation du ruissellement et du transfert des pollutions diffuses). Ainsi 45 élus, agriculteurs et techniciens ont pu constater des aménagements réalisés par les intercommunalités de Lamballe Terre et Mer et Dinan Agglo et mieux s'approprier le sujet. « Ces sites, on l'espère, serviront de vitrine pour de futurs projets sur le territoire de la baie de Bourgneuf » exprime Sébastien Joussemet, technicien de rivières à l'association.